

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné.e _____

représentant.e légal.e en tant que _____

de (nom de l'enfant) _____

J'autorise à participer au stage "Campus Judo"
du 22 au 26 août 2022 organisé par l'AJPH.

☐ OUI

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Je décharge l'AJPH et les dirigeants du stage de toute responsabilité qui ne serait pas strictement liée au programme du stage. En aucun cas ils ne pourront être tenus pour responsables de tout incident/accident survenu en dehors des horaires du stage.

☐ OUI

AUTORISATION D'UTILISATION DES IMAGES

J'autorise les dirigeants du stage à transmettre, diffuser, reproduire et utiliser l'image individuelle ou en groupe de mon enfant mineur pour la durée du stage, telle que filmée lors des entraînements et animations. Cette autorisation vaut à toutes fins, y compris commerciales, par tous modes et procédés, sur tout support, en tout format, par tous modes et procédés d'exploitation, intégralement ou partiellement, au titre de la promotion du judo et de ses disciplines associées et pour une durée de 70 ans à compter de ce jour. Cette autorisation est donnée à titre gratuit pour le monde.

☐ OUI

SIGNATURE

Date :

BIENVENUE !

Sport et
soutien scolaire
en mode **FUN**
pour être bien
dans sa classe !

Rejoins-nous, le
stage est ouvert
à tous, judokas
ou non !



Mathias Teixeira
Professeur de judo
Alliance Judo Pays Houdanais.
Et aussi coach sportif.



Laurence Dujardin
Professeur d'anglais en
établissements scolaires et
cours à domicile.
Et aussi fleuriste éco-responsable.



Claude Coran
Formatrice en entreprise
et cours à domicile en
français et FLE.
Et aussi photographe.



Ville de
Maulette



Alliance Judo
Pays Houdanais



CAMPUS JUDO ANGLAIS FRANÇAIS + Culture Générale



Stage de Pré-rentree

22 - 26 AOUT

Lundi à vendredi, 9h - 17h

Gymnase-salle des fêtes 78550 MAULETTE



Stage inédit et original, notre **Campus Judo** s'organise autour de trois axes, le judo et le Japon, la pratique de la langue anglaise, le développement des connaissances en français. Le tout dans l'ambiance chaleureuse et décontractée de l'été.

Campus Judo est un tremplin vers la rentrée scolaire ! Par la pratique du judo et des langues, nos stagiaires auront "un esprit sain dans un corps sain" afin d'aborder la rentrée en toute sérénité et en confiance.

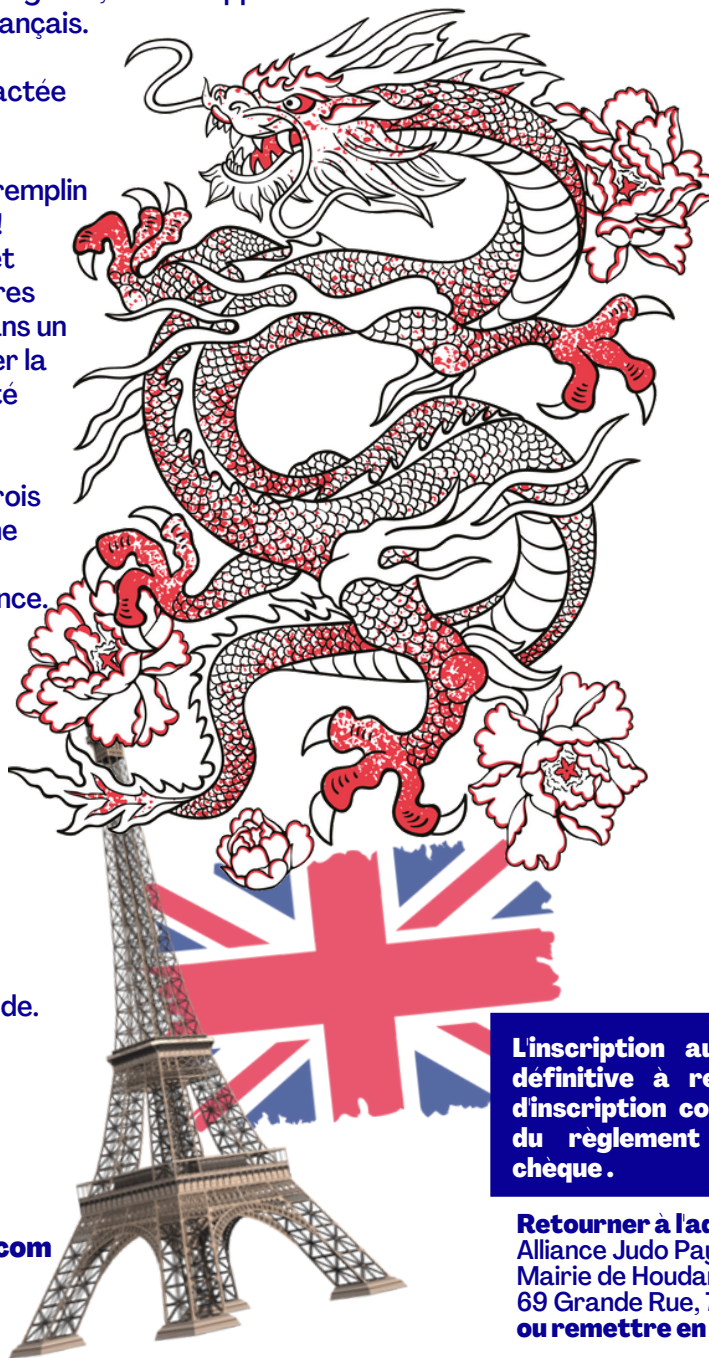
Nous sommes tous les trois pratiquants assidus d'une pédagogie centrée sur l'échange et la bienveillance.

Passionnés par le partage des connaissances et la transmission des savoirs nous aurons à coeur d'accueillir vos enfants et de les faire progresser dans la bonne humeur !

Mathias, Laurence, Claude.

infos et contact :

06 20 47 22 62
campusjudo78@gmail.com



Dates

Du lundi 22 août au vendredi 26 août 2022.

Lieu

Gymnase - salle des fêtes
78550 Maulette.
(CC. Intermarché,
face au parc multiactivités).

Horaires

De 9 h 00 à 17 h 00.

Restauration

Stage sans hébergement ni restauration. Les stagiaires apportent leur déjeuner. Chaque journée se termine par le goûter offert par l'équipe.

Matériel à prévoir

Kimono, claquettes, gourde, tenue et chaussures de sport, serviette de toilette, linge de rechange.

Tarif

295 € pour les licenciés à l'AJPH.
325 € pour les extérieurs.

L'inscription au **Campus Judo** est définitive à réception de la fiche d'inscription complétée et signée et du règlement correspondant par chèque.

Retourner à l'adresse suivante :
Alliance Judo Pays Houdanais
Mairie de Houdan
69 Grande Rue, 78550 Houdan
ou remettre en main propre à Mathias Teixeira.

FICHE D'INSCRIPTION

Nom, prénom

Né.e le : _____ Sexe : _____

Adresse : _____

Tél fixe/portable : _____

E-mail : _____

☐ Licencié FFJDA : OUI

N° lic. : _____ Grade : _____

Club : _____

☐ Licencié FFJDA : NON (svp contacter M.Teixeira)

Classe intégrée à la rentrée : _____

Envie de progresser en :

☐ Judo

☐ Français

☐ Anglais

Plusieurs réponses possibles !

PERSONNE à PREVENIR en cas d'ACCIDENT

Nom : _____

Téléphone : _____

Rôle : _____

REGLEMENT

☐ Par chèque
à l'ordre de AJPH

☐ 295 € pour les
licenciés à l'AJPH

☐ En espèces
(à remettre à
M. Teixeira)

☐ 325 € pour les
extérieurs